

# L'air du temps



n°145

Octobre 2015

## Sommaire

### ► Vie communautaire

- ◇ TEOM
- ◇ Réforme territoriale

### ► Echos du Conseil municipal, séance du 27 août 2015

- ◇ Eglise
- ◇ Gestion du gîte du Col

### ► Education : à l'école du village...

### ► Un dimanche à la chasse

### ► Rétroviseur : retour sur les Journées du Patrimoine

La vie de la commune c'est aussi sur : <http://www.rencurel-vercors.fr/>

Commune de  
**RENCUREL**



## Couverture haut débit internet

### Dernière minute !

Un débridage jusqu'à 8 Mo des accès internet des clients Orange a été réalisé le 8/09/2015. Ce débridage est accessible selon les offres Orange souscrites et essentiellement sur le bourg (proximité avec le relais et qualité des lignes).

Pour faire appliquer ce débridage à votre ligne Internet vous devez contacter votre service client en lui demandant de faire la modification sur le contrat. Prestation gratuite !  
Quid des autres opérateurs ?

### Jeux de l'été

Avez-vous pensé à déposer vos bulletins-réponses ?

## Edito

Effectifs en hausse dans les écoles du village : 34 enfants scolarisés cette année (18 à La Balme, de la Petite section de maternelle au CE1 - 16 au village, du CE2 au CM2) contre 29 l'an dernier. Un phénomène essentiellement dû au fait qu'il n'y avait aucun enfant en CM2 l'an dernier. Il n'y a donc pas eu de départ alors qu'il y a eu de nouvelles inscriptions.

Effectifs en hausse aussi au restaurant scolaire et une demande de réouverture de la garderie périscolaire du soir le vendredi. Les parents qui travaillent à l'extérieur de la commune ont besoin de trouver des solutions de garde et les élus s'efforcent de répondre le mieux possible à ces demandes.

La présence ou non d'une école et des services qui en découlent, dans un village comme le nôtre, est un facteur important par rapport à l'attractivité de la commune mais aussi un aiguillon. Les enfants nous obligent à penser autrement l'avenir. Peu nombreux sur la commune, ils ont besoin de se confronter à d'autres pour appréhender le monde dans sa diversité. Et notamment au travers des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Quel type de regroupement intercommunal sera le plus favorable aux enfants ? Ce sera un élément important à prendre en compte dans le choix que nous serons amenés à défendre.

Didier Lattard, maire  
Michel Eymard, 1er adjoint

## Du 12 au 19 octobre 2015 : Entrez dans les coulisses des entreprises !



Les Journées portes ouvertes des entreprises, organisées par la CCI de l'Isère, offrent cette occasion unique de découvrir de manière concrète et vivante la vie économique de notre région en visitant les entreprises qui participent à cette opération.

- Les activités sont très diverses : commerces, services, santé, chimie, nano-technologies, industrie du bois, métallurgie...
- Tous les territoires sont représentés : Bièvre-Valloire, Sud-Grésivaudan, Vercores, Matheysine, Grésivaudan, Chartreuse, Voironnais, agglomération grenobloise.

## Vie communautaire

### TEOM : LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les propriétaires de biens sur la commune ont reçu leur avis d'imposition concernant la taxe foncière. Beaucoup, semble-t-il, ont été surpris par l'augmentation de la somme à payer par rapport aux années précédentes. Cette augmentation résulte de l'apparition, pour la première fois, d'une nouvelle taxe instaurée par la Communauté de communes, la TEOM, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.



La Communauté de communes ne diffusant plus de bulletin d'information, il revient aux communes d'informer, ou non, les habitants des décisions qui sont prises.

**En ce qui concerne Rencurel, nous avons informé de l'instauration de cette taxe dans le n°136 (décembre 2014) de L'Air du temps.** Nous reproduisons ci-contre l'article paru à cette époque :

*La Communauté de communes de la Bourne à l'Isère avait fait le choix de différer la mise en place de la redevance incitative, le temps de laisser s'installer les habitudes de tri. Depuis 2012, le coût de la collecte et du traitement des ordures continuait d'être pris en charge avec le budget principal.*

*Au cours de ces 3 ans, les sommes dues au SICTOM ont considérablement augmenté, pour dépasser en 2014 les 600 000 €. Cette charge grève lourdement le budget de la Communauté de communes.*

*Il a donc été décidé d'instaurer, au 1er janvier 2015, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dont le taux sera arrêté au moment du vote du budget. La TEOM s'applique aux propriétés soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties et est calculée sur la même base que la taxe foncière, soit la moitié de la valeur locative cadastrale du logement.*

La recette attendue de 450 000 €, consécutive au taux de TEOM voté le 10 mars, ne couvrira pas la totalité de la contribution de la CCBI au SICTOM qui se montera à 547 000 € pour 2015. La différence sera prise en charge sur le budget principal.

Assise sur les propriétés bâties, cette taxe est payée par les propriétaires. Mais la loi prévoit qu'elle peut être répercutée dans le montant des charges locatives.

### RÉFORME TERRITORIALE : LA LOI NOTRE ENTRE EN APPLICATION

Dans *L'Air du Temps* n°143 (juillet 2015) nous avons consacré 2 pages à la réforme territoriale en cours :

- contenu de la **loi NOTRe** adoptée définitivement par le Parlement le 16 juillet 2015
- composition et rôle de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (**CDCI**) chargée d'accompagner le Préfet dans la révision de la carte intercommunale
- propositions du Préfet de l'Isère lors de la réunion de la CDCI du 18 mai 2015
- position commune des élus de Rencurel et de Pont-en-Royans (rejoints par ceux de Châtelus) en faveur d'une grande intercommunalité Vercors-Royans exprimée dans une lettre au Préfet de l'Isère
- position des élus des Communautés de communes susceptibles de se regrouper dans une entité Vercors.

Et depuis ?

- La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) a été promulguée le 8 août 2015.
- Un collectif d'élus des Communautés de communes du Vercors (La Chapelle), du Pays du Royans (St Jean) et de la CCBI a commencé à travailler sur un projet de territoire Vercors-Royans. Il a organisé, le 2 septembre à Pont-en-Royans, une réunion à l'intention de tous les élus communaux des 4 Communautés de communes du Vercors-Royans. Une centaine d'élus étaient présents.

- Le Conseil Communautaire de la CCBI a été convoqué le 16 septembre pour se prononcer sur la fusion avec les autres Communautés de communes du Sud Grésivaudan. Nous avons contesté sur de nombreux points la délibération qui nous était proposée (nous y reviendrons dans le prochain n° de *L'Air du temps*). Délibération qui a été adoptée par 23 voix pour, 9 contre (élus de Pont-en-Royans, Châtelus et Rencurel ainsi qu'un élu de St Romans et un de St Just-de-Claix).

• Le Préfet de l'Isère a réuni à nouveau la CDCI le 21 septembre dernier pour lui soumettre ses propositions définitives, sans changement en ce qui nous concerne : fusion de la CCBI avec la CCPSM (St Marcellin) et la 3C2V (Vinay).

Il va transmettre ses propositions aux communes qui auront 2 mois pour lui faire part de leur position.

**Une réunion publique sera organisée à Rencurel dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre pour revenir sur tous ces points et pour que les habitants expriment leur point de vue.**





#### ➡ EGLISE



Dans le n°138 (Février 2015) de *L'Air du Temps*, nous faisons le point sur le dossier de l'église. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu depuis avec les partenaires institutionnels qui nous accompagnent sur ce dossier et les cabinets (architectes et experts) en charge de missions concernant l'église (désordres et perspectives de réhabilitation). Le 3 juillet, le cabinet d'architectes Costaz et Gaillard (devenu depuis AD'HOC) a informé la commune de son souhait de se retirer de ce dossier, dans son intérêt et celui de la commune (il avait validé l'hypothèse de problèmes du sous-sol comme cause des désordres du bâtiment de l'église alors que d'autres investigations ont conduit à mettre en cause les pierres des piliers et leur mode de pose).

Le cabinet BMI, qui avait réalisé les études relatives aux risques sismiques, a donné son accord pour terminer la mission de diagnostic entamée par Costaz et Gaillard dans les mêmes conditions financières (réunion du 8 août).

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de résilier l'accord cadre pour motif d'intérêt général et le marché subséquent n°1 passés avec l'équipe de M. COSTAZ. Il a autorisé le Maire à signer le devis de BMI d'un montant de 10 200 € HT.

#### ➡ GÎTE COMMUNAL DU COL DE ROMEYÈRE



Suite à l'appel d'offre relatif à une délégation de service public pour la gestion du gîte communal du Col de Romeyère, 2 candidatures ont été déposées (Association *Les amis des Coulmes* et Dominique Fabritz).

Les candidats ont été reçus en mairie pour un entretien par la commission chargée de l'ouverture des plis.

Après étude des dossiers de candidature et entretien avec les candidats, il ressort qu'aucun des 2 candidats ne répond de manière

satisfaisante à l'ensemble des critères définis :

- proximité et disponibilité (tant pour les réservations que pour les clients en séjour),
- projet de développement,
- relation financière candidat/commune,
- qualité des prestations.

Après discussion, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de déclarer l'appel d'offres infructueux, d'assurer en régie la gestion du gîte et, pour ce faire, de publier une annonce pour recruter une personne sur la base d'un tiers temps annualisé (voir annonce p.7).

#### ➡ EN BREF

- Frédéric Lattard est promu par l'ancienneté au grade d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> juillet 2015.  
En conséquence, le Conseil municipal a créé un poste correspondant à ce grade et supprimé le poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe, le tout avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015.
- Assainissement collectif : réception des travaux à Feuilletière le 23 octobre
- Mise en accessibilité PMR : des devis ont été reçus, principalement pour les écoles.
- Centre des Coulmes : des travaux de mise en conformité doivent être réalisés dans la cuisine (prescriptions suite à une visite de contrôle relative à la qualité et la sécurité des aliments)

**Avez-vous pensé à renvoyer le questionnaire sur le broyage des déchets verts encarté dans le n°144 (septembre 2015) de *L'Air du Temps* ?**

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ERDF investit chaque année pour organiser la visite d'un tiers environ du réseau électrique aérien 20 000 volts. Le programme 2015 sur le département de l'Isère concerne 1 014 km de lignes, dont certains situés sur le territoire de notre commune.

Ces survols, réalisés à très basse altitude, ont pour objectifs de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.

ERDF a confié ce diagnostic des lignes à la société *JET SYSTEMS Hélicoptères Services* qui va intervenir dans l'Isère **entre le 23 septembre et le 15 octobre 2015.**

### DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

Les avis d'imposition constituent une pièce justificative souvent demandée.

Tout usager dispose d'un compte fiscal en ligne à partir duquel il peut consulter/imprimer ses avis d'imposition (à noter que les avis d'imposition ainsi imprimés ont valeur d'original et ne nécessitent pas de tampon : une mention sur l'avis le précise).

Pour guider les usagers dans l'utilisation de ces services en lignes, la DGFIP propose un **diaporama téléchargeable sur le site de la commune.**

<http://www.rencurel-vercors.fr/3576-administration.htm>

### DÉPARTEMENT Gorges de la Bourne

**La RD 531 sera ouverte en soirée, de 17h30 à 8h30, et le week-end, à partir du 2 octobre** (et non le 19 comme prévu initialement) **au 13 novembre entre Goule noire et les Jarrands.**

### ARMÉE

L'Armée poursuit un recrutement important : 10 000 jeunes en 2015.

Les postes proposés sont très diversifiés (pilote, chauffeur, secrétaire, mécanicien, moniteur de sport, cuisinier, informaticien...). Ils s'adressent à des jeunes de 17 ans à 29 ans, de « sans qualification » au niveau baccalauréat pour les engagés et titulaire des baccalauréats filières générales, technologiques ou professionnelles jusqu'au 3ème cycle universitaire pour les cadres.



### IL EST ARRIVÉ !

Le livre sur le biathlon d'été réalisé au cours des activités périscolaires de l'an passé est disponible à la bibliothèque.

#### LES BONUS DU PERISCOLAIRE



#### LE BIATHLON D'ÉTÉ



Adrien - Cora - Lily - Lison - Lou - Mathéo - Mélina - Noé B.  
Noé G. - Ninon - Océane - Paul - Rémy - Tao - Timéo

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE RENCUREL - JUIN 2015

Ce livre voudrait être le premier d'une collection qui permettrait aux enfants :

- de conserver le souvenir d'une activité commune
- d'approfondir leurs connaissances et de les partager
- de prendre conscience des apprentissages qu'ils font
- d'associer des adultes du village à leur travail
- d'établir des liens avec leur environnement
- et les possibilités qu'il offre
- de mieux connaître l'histoire du village
- et la part qu'ont prise ceux qui le ont précédés



Monique EYMARD - Michel EYMARD - Jérôme MARTIN

Un grand merci à tous ceux qui ont permis que ce livre existe :

Jean-Marc IDELON - Bruno GLENAT - Jean-Louis GLENAT  
Mireille GLENAT - Julien GUERIN - Agnès METTEREAU  
Jean LAMBERT - Ludovic ROUJAT - René MOLIN  
Christian STANZER - Jean-Marie ZANELLA - Céline ZANELLA

Photos : page 20 Philippe Stief

JUIN 2015

Au sommaire : reportage sur les séances de biathlon d'été à l'école du village, brève histoire du biathlon, l'arrivée du ski de fond et du biathlon à Rencurel, interviews de Jean-Marc Idelon et de Céline Zanella, interview de Julien Guérin et reportage sur le site de biathlon d'été de Corrençon.



Merci aux 15 adultes qui ont permis que ce livre existe .



Monique Eymard

## LE JARDIN DE L'ÉCOLE DU VILLAGE

### ➡ MOIS DE MAI

Notre jardin mesure 5,50 m sur 6 m : la terre a été retournée. Nous avons arraché les mauvaises herbes avec un tourniquet et aéré le sol avec la grelinette.



En classe, nous avons imaginé et dessiné notre futur jardin.



Grâce au cordeau, nous avons planté 3 rangées de 12 salades, des batavias rouges, 2 rangées de 15 poireaux, 2 pieds de tomates et 1 de poivron, des pommes de terre, des courges, de la ciboulette. Tout en plantant, nous avons marqué les allées en piétinant la terre.

Ensuite, nous avons semé des graines : tournesols, radis, persil, basilic, haricots grimpants, potirons... et des fleurs. Il a fallu arroser et mettre des petits écriteaux en bois pour se repérer.

### ➡ MOIS DE JUIN

Après lui avoir apporté beaucoup de soin et d'eau, notre potager est devenu magnifique. Nous récoltons les premiers radis que nous mangeons en guise de goûter.



Les salades grossissent à vue d'œil et chacun en rapporte une à la maison. C'est un délice !

### ➡ MOIS DE SEPTEMBRE



C'est la rentrée des classes et notre jardin s'est transformé. Les tournesols nous regardent du haut de leurs immenses tiges de plus de 2 mètres. Les fleurs font le régal des abeilles et nous les laissons butiner. Nous nettoyons autour des poireaux et des potirons, ramassons les tomates et une grosse courgette. Bientôt, nous cuisinerons une bonne soupe ! Quel plaisir que ce jardin !

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à sa réussite : M. le Maire, Claude, Anita, Isabelle, Christine.

Les enfants et leur maîtresse.



## Education

### UN SCULPTEUR A L'ÉCOLE DU VILLAGE

Comme cadeau de fin d'année scolaire, le 29 juin dernier, le sculpteur en taille directe, Serge Lombard, a offert plus d'une heure de son temps aux élèves de l'école de Rencurel. Il répondait à l'invitation de la Directrice, Frédérique Defranoux. Quelques enfants connaissaient déjà les quatre ours du rond-point des Geymonds à Villard de Lans qu'il avait sculptés en 2012 et 2013.

C'est avec plaisir qu'il avait interrompu son travail de sculpture de la vache villarde (voir le n°144 de *L'Air du Temps*) commandé par le Conseil Municipal de Villard-de-Lans, pour expliquer son métier aux enfants qui l'ont écouté avec une grande attention.

Serge Lombard a répondu à toutes les questions, puis il a proposé à chacun d'utiliser ses outils, un ciseau et une massette, pour apprendre à les tenir ainsi que la façon de débiter une sculpture sur pierre, un calcaire urgonien du Vercors. Pour ne pas avoir d'éclats de pierre dans leurs yeux, ils ont mis ses lunettes de protection. Quatre d'entre eux, deux filles et deux garçons, ont manifestement des dispositions, pour la sculpture, surtout Lily et Mathéo ! « *Des vocations sont peut-être nées cette après-midi* » a dit Serge Lombard.



Sans hésiter, Lili a pris le ciseau et la massette du sculpteur - 29/06/2015 - ph HvZ ©



L'aptitude de Matéo au maniement du ciseau et de la massette du sculpteur - 29/06/2015 - ph HvZ ©

Le jour du pique-nique de fin d'année, dans le jardin de Christian Stanzer, j'ai proposé à Frédérique la visite de l'exposition permanente d'œuvres de Serge Lombard, par petits groupes d'enfants. Chacun en est sorti émerveillé.

Henriette van Zurpele

## C'est à noter !

### RECENSEMENT CITOYEN



La démarche est à effectuer par tous les jeunes français, garçons et filles, dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

La mairie vous remettra une attestation de recensement à conserver précieusement.

### APICULTURE

Ma ruche je l'aime, je la déclare !  
Tous concernés  
par la déclaration des ruchers !



Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

#### Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

#### Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

#### Quand doit-on déclarer ?

Tous les ans, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 29 février.

#### Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

Laura CAUQUIL  
Vétérinaire GDS Rhône-Alpes  
23 rue Jean Baldassini  
69364 LYON Cedex 07



## Sortir

### ACCR 5<sup>ÈME</sup> SAISON

#### La vie d'artiste

C<sup>ie</sup> des Mangeurs d'étoiles  
Mise en scène Tristan Dubois

Théâtre - musique - marionnettes

**Mercredi 14 octobre**

15h - Salle La Parenthèse  
St Jean-en-Royans

**Vendredi 16 octobre**

20h - Salle des fêtes  
Auberives-en-Royans



La jeune Margot nous raconte en paroles et en chansons ses souvenirs d'enfance auprès de sa grand-mère, Nounitza, cartomancienne, grâce à qui elle a pu choisir sa vie... Une vie d'artiste... De belles marionnettes, une comédienne talentueuse, des trouvailles scéniques pour un spectacle sensible, tout en douceur et poésie, où il est question de transmission, d'engagement, de choix de vie... Spectacle à partager entre générations.

**Tarif : 5 € - Durée : 1h**

Comme toutes les associations,  
l'ACCR 5<sup>ème</sup> saison  
vit grâce à ses bénévoles...

Si vous avez envie de... préparer la soupe pour un clown, installer une baignoire sur scène, couvrir le Royans d'affiches, ranger 168 chaises, héberger des trapézistes... N'hésitez plus, rejoignez-nous !

04 76 36 09 74

## Du côté des associations

### ACCA LA DIANE Un dimanche à la chasse

Comme une cinquantaine de sociétés de chasse de l'Isère, l'ACCA La Diane de Rencurel propose **aux non-chasseurs** qui le souhaitent de se plonger, au cœur d'une partie de chasse. Munis de leur gilet orange, bottes, jumelles et d'un solide pantalon, **les participants vont pouvoir accompagner les chasseurs sur le terrain, en toute sécurité, le dimanche 18 octobre.**



Les personnes intéressées devront **s'inscrire avant le 9 octobre**, dans la limite des places disponibles, **auprès de la société de chasse de Rencurel ou auprès de sa Fédération Départementale au 04 76 62 97 78.**

Les participants auront le libre choix du lieu de chasse parmi ceux proposés. La participation est gratuite, sans autre formalité que de devoir s'inscrire.

L'opération leur sera confirmée oralement par la société de chasse ou par écrit (courrier ou e-mail) par la Fédération. Cette communication rappellera les diverses dispositions utiles (lieu de rendez-vous, équipement...).

**Une collation ou un repas convivial sera offert par l'ACCA.**

### SKI-CLUB C'est la rentrée !

Le Ski Club de Rencurel et le Centre Nordique des Coulmes étaient présents au forum des associations, le samedi 5 septembre à Pont-en-Royans.

En 2011, lors de notre premier forum, nous avons été surpris qu'une grande partie de la population de la CCBI ne connaisse pas la station des Coulmes.



Suite à de nombreuses sollicitations pour des cours collectifs en ski alpin, nous avons alors créé les mini-stages pour débutants et 1<sup>ère</sup> étoile. Depuis 3 ans, nous remarquons, avec grand plaisir, une augmentation des participants aux mini-stages.

Voici les activités que nous avons proposées au forum :

- deux mini-stages pour les niveaux débutant et 1<sup>ère</sup> étoile présentés par le Ski Club de Rencurel,
- le Club des enfants présenté par le Centre Nordique des Coulmes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : [skiclubderencurel@hotmail.fr](mailto:skiclubderencurel@hotmail.fr) pour le ski alpin, ou [stationdescoulmes@orange.fr](mailto:stationdescoulmes@orange.fr) pour le ski de fond.

Le Ski Club de Rencurel est à la recherche d'employés, alors n'hésitez pas à nous contacter !

Nous vous invitons tous à l'**Assemblée Générale du Ski Club de Rencurel** qui aura lieu le **vendredi 9 octobre à 20h au Centre des Coulmes.**

# Au jour le jour

## AGENDA Octobre

Quand	Quoi	Où	Par qui
Lundi 28 septembre, de 17h à 18h30, reprise du yoga dans la salle du rez de jardin de la mairie			
Vendredi 9 octobre à 20h	Assemblée générale	Centre des Coulmes	Ski-Club de Rencurel
Mercredi 14 octobre à 15h	<i>La vie d'artiste</i> (Voir p.6)	Salle La parenthèse St Jean-en-Royans	ACCR 5ème saison
Vendredi 16 octobre à 20h	<i>La vie d'artiste</i> (Voir p.6)	Salle des fêtes Auberives-en-Royans	ACCR 5ème saison
Samedi 17 octobre à 21h - <i>Concert Les Gentlemen Yogis</i> au Gîte des Rimets Participation aux frais : 7 € - Repas sur réservation Tout sur <a href="http://www.gite-vercors-rimets.fr/fr/">http://www.gite-vercors-rimets.fr/fr/</a>			
Vendredi 16 octobre à 18h30	Conseil municipal	Salle de la mairie	
Dimanche 18 octobre	Un dimanche à la chasse	Rencurel et autres communes	Fédération des chasseurs 38
Don du sang			
Mercredi 21 octobre de 17h à 20h		Salle des fêtes de Pont-en-Royans	
Mardi 27 octobre de 17h à 20h		Salle des associations de St Just de Claix	
Lundi 16 novembre de 17h à 20h		Salle des fêtes de St Romans	

## LA COMMUNE DE RENCUREL RECRUTE...

### Gîte communal du Col de Romeyère

L'appel d'offre à délégation de service public pour la gestion du gîte communal du Col de Romeyère ne s'est pas avéré concluant, aucune candidature n'ayant été retenue.

La commune a donc opté pour une phase transitoire et recrute **une personne à temps partiel (10h/semaine annualisées)**, dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée d'une durée de 12 mois. **Ce poste est à pourvoir dès le mois de novembre 2015.**

Fonctions et tâches rattachées au poste :

- Renseignements téléphoniques et mails, gestion des réservations (gestion libre uniquement)
- Accueil des clients, état des lieux, encaissement des locations et nuitées
- Maintenance du gîte : ménage, petits entretiens
- Assurer la sécurité des clients

**Candidature à déposer en Mairie ou à envoyer par mail :**

[rencurel.mairie@orange.fr](mailto:rencurel.mairie@orange.fr)

Pièces à fournir : CV, Lettre de motivation et références

Les candidats retenus seront conviés à un entretien en Mairie.

### Garderie périscolaire

La commune recrute une personne vacataire pour assurer la garderie du vendredi soir de 16h30 à 18h00

### Restaurant scolaire

La commune recrute une personne vacataire pour assurer l'encadrement du restaurant scolaire de La Balme, les mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30.

### Déneigement

La commune recrute une personne vacataire **titulaire du permis C** pour assurer ponctuellement le déneigement de voies communales.

**Pour ces offres, bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de mairie les jours et heures d'ouverture ou par tél. : 04 76 38 97 98 ou par mail : [rencurel.mairie@orange.fr](mailto:rencurel.mairie@orange.fr)**

### L'Air du Temps n°145

Bulletin mensuel de Rencurel  
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL  
Tel : 04 76 38 97 48  
Courriel : [rencurel.mairie@orange.fr](mailto:rencurel.mairie@orange.fr)

Dépôt légal : octobre 2015  
Directeur de la publication : Didier Lattard

Maquette et mise en page :  
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro  
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : L'école du village, Michel Eymard, Monique Eymard, Didier Lattard, Noëlle Ortéga, Henriette van Zurpele et des associations

## ÉTAT CIVIL

### Naissance

**Théo GLENAT-FORET**  
le 25 juillet 2015 à Chambéry  
De Jessica VIAL  
et Florent GLENAT-FORET

### Décès

**M. FICUET Jacques**  
Le 30 août 2015

## TAD Octobre

**Renaud Callet vous emmène  
à St Marcellin**

**Jeudi 8 octobre  
Jeudi 22 octobre**

**Tarif aller-retour : 5 €  
N'oubliez pas de réserver au  
0820 08 38 38**



## ANNONCES

### Vends

**Machine à laver** de marque Viva (groupe Bosch) - 5 Kg - 1200 tours - Très peu servi - Prix : 150 €  
**Contact : 04 76 36 68 50**

### Loue

**T1 meublé (45m<sup>2</sup>) au village** pour 4 à 6 mois à partir de mi-novembre. 270€/mois toutes charges comprises (électricité, chauffage, eau).  
**Contact : 06.33.36.12.09**

**T1 (35 m<sup>2</sup>) 1<sup>er</sup> étage à La Balme** Meublé ou vide selon convenance Logement bien chauffé (chauffage collectif), confortable, lumineux Loyer de 300 €, charges de 100 € environ (chauffage et eau compris) Taxe foncière 150 € (annuel) Bail avec garant.  
**Contact : 06 72 14 44 23**

### Sophrologie

en séances de groupe

le mardi, de 18h à 19h15  
à l'Espace Santé  
de St Martin-en-Vercors  
**Contact : 06 82 33 74 85**



### Espace naturel sensible de la Vallée fossile des Rimets

28 personnes le samedi, 27 le dimanche... L'intérêt pour le cheminement *Mémoire de roche* en compagnie de Jean-Yves Esnault, guide nature du Département, a encore été confirmé cette année.

Le besoin d'un petit fascicule qui reprenne de manière synthétique toutes les informations données par Jean-Yves a été exprimé par plusieurs visiteurs. Un joli projet à réaliser !



**Vous avez dit patrimoine ?**



Une cinquantaine de personnes ont eu *Les Coulmes en tête*, samedi 19 septembre, malgré une météo à décourager les meilleures volontés.

Avec la cabane d'Emile rénovée, « habitée » le temps d'une après-midi grâce à Yvette, Aline, Nathalie, Simon, Richard...

En compagnie de François, au cours de ses étés chez sa grand-mère « à Coulmes » mais aussi longtemps après, en 2020, quand le massif a retrouvé un énième souffle suite à l'arrivée de nouveaux habitants venus de loin...

Avec Philippe, du CPIE Vercors pour suivre l'évolution de la notion de patrimoine depuis la fin du XVIIIème siècle et ce qui fait patrimoine aujourd'hui...



Sans oublier les voix qui nous ramenaient en 1998, au temps de la fête de la charbonnière ; en 2005, quand la Siva et la Goulantière sortaient des buissons et que des « anciens » racontaient un temps révolu ; en 2014, où, grâce à Noëlie du CPIE Vercors, de précieux témoignages sur le rapport à l'eau des paysans des Coulmes a pu être recueilli.

De ces journées, il ressort qu'un « événement » annuel en relation avec les Coulmes garde sa pertinence.

Quelques voix (pas très nombreuses il est vrai) se sont portées volontaires pour y réfléchir.